MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP29-8-88036687

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

17 Juin 1983 N° de série continue 49 Bulletin n° 16

RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI AVANT RECOLTE : VOIR TABLEAU P. 3 ET 4

ACARIENS

Le temps chaud et sec de ces dernières semaines a favorisé le développement des acariens notamment sur arbres fruitiers. Les dégâts les plus caractéristiques sont le fait de populations importantes : c'est la grisaille du feuillage qui peut aboutir à la chute dans les cas les plus graves.

Légende : AF = sur arbres fruitiers V = vigne

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LES ACARIENS

MATIERES ACTIVES	Produits commerciaux	OBSERVATIONS (utilisation)
Amitraze 60 g de ma/hl	MAITAC 20 TUDY	AF
Azocyclotin 30 g de ma/hl	PEROPAL	sur pommier uniquement - V
Benzoximate 40 g de ma/hl	ARTABAN	AF - V
Bromopropylate 50 g de ma/hl	NEORON	action progressive AF - V
Chlorofenizon 30 g de ma/hl	OVITOX TRICHLORFENSON	sur pommier uniquement - V non efficace sur adultes
Cyhexatin 30 g de ma/hl	MITACID PLICTRAN TECHNACID	AF - V (seulement araignée rouge)
Cyhexatin + Tetradifon	ACARYL PL DORVERT	AF - V dose du fabricant
Dicofol 50 g de ma/hl	nombreuses spécialités	V
Dicofol + Diethion	ACAFOR	V dose du fabricant
Dicofol + Tétradifon	KELTHION	AF - V dose du fabricant
Fenbutatin oxyde 50 g de ma/hl	TORQUE	action progressive AF - V
Fenizon 50 g de ma/hl	OVICIDE SEPPIC TRIFENSON	AF - V déconseillé sur pommier Golden.non efficace sur adultes.
Fenizon + Dicofol dose du fabricant	OXFOR	AF déconseillé sur pommier Golden
Fenpropathrin dose du fabricant	DANITOL	sur pommier uniquement - V
Propargite 60 g de ma/hl	OMITE	AF - V déconseillé sur poirier formulation liquide déconseillée sur pommier Golden

Estimation du risque et seuils d'intervention (en pourcentage de feuilles occupées sauf pour le poirier) : Observer 2 feuilles par arbre ou une par cep sur 50 arbres ou ceps.

- Pêcher : feuilles du tiers supérieur des pousses : 60 %
- Poirier: feuilles du milieu des pousses, 100 formes mobiles pour 100 feuilles.
- Pommier : jusqu'au 10 août : feuilles du milieu des pousses, 75 %.
- Vigne : jusqu'au 10 août : feuilles du milieu des rameaux dans l'étage médian du cep 70 % pour les acariens jaunes et rouges.

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

Mouche - En situation tardive, il est trop tard pour employer le DECIS.

Puceron noir migrant - Ne plus traiter.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

PECHER

Protection fongicide des pêches avant récolte - En complément aux stratégies proposées dans notre Bulletin n° 14 du 2 Juin 1983, si les conditions sont difficiles (pluies, grêle, présence de fruits momifiés), on pourra aussi employer, à 2-3 jours de la récolte ou entre 2 cueillettes SAPROL (Triforine) à la dose de 0,175 litres de produit commercial/hl.

Tordeuse Orientale - L'activité de ce ravageur reste soutenue. La protection des pousses des jeunes vergers en formation sera maintenue.
Pour la protection des pêches des vergers en production, plusieurs cas sont à envisager :
- Variétés précoces (Springcrest, Robin...) : pas de traitement.
- Variétés semi-précoces (Dixired, Redhaven...) : 1 traitement 15 jours avant la récolte (R-15 j)
- Variétés de saison (Redtop, Velvet...) : 2 traitements : R-27 j et R-15 j.
- Variétés tardives (Fantasia, Michelini...) : 3 traitements : R-39 j, R-27 j et R-15j.

Par exemple :
. Une variété dont le début de cueille est prévu le 5 juillet recevra un traitement le 20 juin.
. Une variété dont le début de la cueille est prévu le 25 juillet recevra 2 traitements : le 28 juin et le 10 juillet.
. Une variété dont le début de cueille est prévu le 10 août recevra 3 traitements : les 3-15 et 27 juillet.

Produits utilisables :
- Interdits 15 jours avant récolte : phosalone à 60 g de ma/hl (AZOPHENE, ZOLONE) fénitrothion à 50 g de ma/hl (nb spéc.). Rémanence pratique 12 jours.
- Interdits 7 jours avant récolte : mévinphos à 50 g de ma/hl (nb spéc.), méthomyl à 75 g de ma/hl (LANNATE).
- Interdits 5 jours avant récolte : dichlorvos à 125 g de ma/hl (nb spéc.).
- Sans délais : deltaméthrine à 1,75 g de ma/hl (DECIS)

Remarque : N'utiliser les produits à moins de 15 jours de délais que lorsqu'un traitement est nécessaire dans la quinzaine qui précède la récolte.

Puceron vert (Myzus) - Toute intervention est à proscrire, la migration est en cours.

POIRIER - POMMIER

Carpocapse - Le 1er traitement larvicide classique dans les régions tardives s'il n'est déjà fait doit être réalisé de toute urgence.
Lutte aménagée : en région de précocité moyenne, le 1er contrôle est à réaliser maintenant. En région tardive il sera fait entre le 28 juin et le 2 juillet.

PRUNIER

Carpocapse des prunes - Maintenir la protection.

VIGNE

MILDIOU - Les orages qui ont eu lieu autour du 10 juin, ont dû provoquer localement de fortes contaminations. Surveiller la sortie des taches éventuelles pendant la semaine du 20 au 27 juin. Là où un lessivage a eu lieu (20 mm ces derniers jours) renouveler impérativement la protection pour les produits de contact.

En ce qui concerne ACYLON SUPER F, CALTAN C et VAMIN utilisables actuellement 2 à 3 fois jusqu'à la nouaison, il est absolument déconseillé de les employer, là où des taches de mildiou sont visibles afin d'éviter la sélection de souches de mildiou résistantes à ces produits par contre MIKAL et RHODAX sont utilisables sans restriction.

OIDIUM - Cette maladie prend plus d'ampleur : des attaques secondaires dispersées sont visibles. A la pleine floraison ne pas oublier de réaliser un traitement soit avec soufre mouillable en poudrage ou fénarimol, triadiméfon, triforine, dichlobutrazol (voir Bulletin n° 11).

BLACK ROT - Maintenir une protection parfaite dans les parcelles attaquées, les projections de spores sont toujours importantes.

ACARIENS ("araignées" jaunes) - Voir la liste des produits utilisables ci-jointe. Pour l'instant, très peu de parcelles dépassent le seuil d'intervention (70 % de feuilles occupées).

TORDEUSE DE LA GRAPPE - Il se confirme que les attaques sont faibles : les interventions doivent donc rester exceptionnelles.

P122

DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DUREE DE LA PERIODE D'INTERDICTION AVANT RECOLTE EN JOURS

a : vigne et/ou arboriculture fruitière
l : cultures légumières y compris fraisier
o : oliviers délai avant le premier ramassage
ndpa : au moins une spécialité à base de la matière active a obtenu la mention non dangereux pour les abeilles
t.i.f. : traitement interdit sur végétaux en floraison (22.09.65)

matières actives	a	l	o	ndpa	observations
acéphate	21	7	-		14 laitue artichaut
amitraze	30	-	-	oui	
azinphos méthyl ou éthyl	15	15			t.i.f.
azocyclotin	30	7	-	oui	arbres fruitiers
Bacillus thur.	0	0	0	oui	
benzoximate	15	-	-		
binapacryl	21	21	-	oui	
bromophos méthyl	7	7	-	oui	
bromopropylate	15	15	-		
carbaryl	7	-	-		
carbophénothion	15	-	-		t.i.f.
chinométhionate	-	-	-	oui	
chlorfenvinphos	15	15	-		
chlorofénizon	7	7	-		
chlorothalonil	-	7	-		pomme de terre et tomate
chlorpyriphos méthyl	-	15	-		
chlorpyriphos éthyl	21	-	-		vigne
cyhexatin	30	7	-	oui	
cyperméthrine	7	-	-		dangereux pour les poissons
deltaméthrine	0	0	0		dangereux pour les poissons
déméton-S-méthyl sulfone	21	21	-		en association t.i.f.
dialiphos	30	-	-	oui	
diazinon	15	-	21		t.i.f.
dichlofluanide	7	7	-		7 laitue 2 tomate
dichlorvos	5	5			2 j. pour les serres (nuit)
dicofol	15	15		oui	
diéthion	15	15		oui	

matières actives	a	l	o	ndpa	observations
diéthyl diphenyl dichloroéthane	7	-	-		
diflubenzuron	30	-	-	oui	
diméfox	-	-	-		60 j. sur houblon uniquement
diméthoate	7	15	21		t.i.f.
dioxacarbe	8	-	-		
dioxathion + fénizon	15	-	-		t.i.f.
ditalimfos	15	7			cucurbitacées
endosulfan	15	15		oui	
éthiophencarbe	7	7			
étrinphos	21	15			vigne
fénarimol					2 cucurbitacées, 7 vigne 7 abricotier 21 pommier
fenpropathrin	21				pommier-vigne
fenbutatin oxyde	7	-	-	oui	
fénitrothion	15	15			
fénizon	7	7			
fenthion	15	15	21		t.i.f.
fenvalérate	0	0	-		dangereux pour les poissons
formétanate	-	-	-		30 j. sur betterave uniquement
formothion	7	15	21		
hepténophos	-	3	-		
iprodione		3			(voir annexe)
imazalil	-	2	-		
isolane	15	15	-		t.i.f.
lindane gamma HCH	15	15			
malathion	7	7	-		t.i.f.
métalaxyl	15	-	-		vigne